



République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 17/25 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE POUR L'ACQUISITION D'UN SPECTACLE MAPPING VIDEO A L'ABBAYE DE SILVACANE

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération N°23/20 du 24 mai 2020,
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-3 et R.2311-6,

L'abbaye de Silvacane, joyau de l'architecture cistercienne, située dans le département des Bouches-du-Rhône, est un site emblématique, classé Monument Historique, qui attire chaque année de nombreux visiteurs. Afin de valoriser cet héritage historique et de proposer une expérience culturelle inédite, la Commune souhaite réaliser un spectacle de mapping vidéo unique pour être projeté sur la façade de l'abbatiale.

Il s'agira d'une œuvre artistique multimédia alliant vidéo, lumière et son afin de créer un véritable tableau vivant où l'architecture sera sublimée par des projections animées et des effets lumineux synchronisés avec une bande sonore originale. La narration visuelle mettra en valeur l'histoire de l'Abbaye de Silvacane, ses racines cisterciennes, et l'évolution du site au fil des siècles, tout en plongeant les spectateurs dans une ambiance immersive et poétique. À travers cette projection monumentale, ce projet visera à magnifier l'architecture de l'Abbaye de Silvacane tout en racontant une histoire visuelle en harmonie avec l'esprit du lieu. Le contenu visuel sera conçu spécifiquement pour s'adapter à la forme et aux dimensions de la façade, permettant ainsi une expérience unique et sur-mesure. Ce spectacle sera également accompagné d'une composition sonore originale, pour renforcer l'atmosphère immersive et le lien entre le public et le lieu.

Cette mise en lumière de l'Abbaye de Silvacane sera accessible à un large public, en particulier les familles, les passionnés d'histoire et de culture et les vacanciers, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire, en créant un événement pérenne susceptible de devenir un rendez-vous annuel. La Commune sollicite l'aide du Département pour financer ce projet inédit de mapping vidéo en projection monumentale sur l'Abbaye de Silvacane, site patrimonial prestigieux unique de notre Commune et du Département.

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/03/2025

Application agréée E-legalite.com

Le coût de l'opération s'élève à **90 720 € H.T** selon le plan de financement ci-dessous :

FINANCEMENT	MONTANT H.T
Conseil Départemental	59 500 €
Autofinancement Commune	31 220€
TOTAL	90 720 €

DÉCIDE d'approuver l'acquisition d'un spectacle de mapping vidéo.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ladite opération.

SOLLICITE une subvention de 59 500 € du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2025.

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au Budget de la Commune.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 25 mars 2025



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 26/03/25

Et de la publication ou notification le : 26/03/25

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE
le 26/03/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20250325-DEC_17_25-D